



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DÉCISION DU MAIRE

SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC L'ASSOCIATION LA PETITE HURLANTE POUR LE SPECTACLE "PLAN B"

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,
VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération du conseil municipal n° 0033-2026 en date du 20 mars 2026 portant délégation au Maire ;

CONSIDÉRANT la programmation culturelle du festival des Mascarets 2026,

Le Maire décide de signer un contrat de cession avec l'association La Petite Hurlante domiciliée Maison de associations de Lille – 27 rue Jean Bart 59000 LILLE pour deux représentations du spectacle « Plan B » en centre-ville le mercredi 8 juillet 2026 à l'occasion du Mascaret des enfants pour un montant de 2.949,20 €.

Fait à Pont-Audemer, le 7 mai 2026

Le Maire



Alexis DARMOIS

